

## TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 29 OCTOBRE 2020

### Première résolution

*(Nomination de Madame Anne VIGNAT DUCRET en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, décide de nommer :

Madame Anne VIGNAT DUCRET, née le 29 novembre 1964, à Bourg en Bresse, de nationalité française, demeurant à PERONNAS (01960) – Le Thioudet – 891, Route de Saint André/Vieux Jonc,

en qualité de nouveau membre du Conseil de surveillance, en adjonction aux membres du Conseil de surveillance actuellement en fonction, pour une période de trois (3) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Madame Anne VIGNAT DUCRET a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat de membre du Conseil de surveillance.

### Deuxième résolution

*(Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.